



VILLE DE PULLY

Municipalité

Préavis N° 10 - 2014 au Conseil communal

**Crédits supplémentaires au budget communal de
l'exercice 2014, 1ère série**

Crédit demandé CHF 189'700.00

Responsabilité(s) du dossier :

- Direction de l'administration générale, des finances et des affaires culturelles,
M. G. Reichen, syndic

Pully, le 9 avril 2014

Table des matières

1. Objet du préavis	3
2. Principes de régularisation des dépassements budgétaires	3
3. Crédits supplémentaires demandés en 1^{ère} série	3
3.1. Crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles	4
3.1.1. Récapitulatif des crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles	5
3.2. Crédits supplémentaires relatifs à des dépenses qui peuvent attendre la décision du Conseil avant d'être engagées par la Municipalité	5
3.2.1. Récapitulatif des crédits supplémentaires relatifs à des dépenses qui peuvent attendre la décision du Conseil avant d'être engagées par la Municipalité	6
4. Récapitulatif des crédits supplémentaires au budget 2014, 1^{ère} série	7
5. Incidences sur le budget 2014	8
6. Communication	8
7. Conclusions	8

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

1. Objet du préavis

Conformément aux dispositions du règlement cantonal du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, du règlement communal du Conseil communal et des directives de la Municipalité, nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation une 1^{ère} série de crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2014.

Le présent préavis s'inscrit dans le cadre des procédures de régularisation des dépassements budgétaires.

Montant net demandé : CHF 189'700.00.

2. Principes de régularisation des dépassements budgétaires

Les principes de régularisation des dépassements budgétaires sont les suivants :

Dépôt de préavis au Conseil communal sollicitant une série de crédits supplémentaires au budget. En principe, ces préavis sont déposés en mai et en novembre. Les crédits supplémentaires sont répartis en 3 catégories :

- les crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles que la Municipalité a dû engager avant la décision du Conseil communal ;
- les crédits supplémentaires relatifs à des dépenses liées à une base légale, réglementaire ou contractuelle sur lesquelles ni la Municipalité, ni le Conseil communal n'ont une possibilité d'intervention (transports publics, facture sociale, péréquation directe horizontale, ...) ;
- les crédits supplémentaires concernant les dépenses qui peuvent attendre la décision du Conseil avant d'être engagées par la Municipalité.

3. Crédits supplémentaires demandés en 1^{ère} série

Conformément aux dispositions réglementaires, nous vous soumettons ci-après les crédits supplémentaires au budget 2014, 1^{ère} série :

3.1. Crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles

153 - Musées

Compte : 3012

Salaires du personnel occasionnel

Budget : CHF 210'000.00

Crédit supplémentaire demandé : CHF 19'000.00

Remplacement d'une collaboratrice en congé maternité compensé totalement par les allocations maternité.

170 - Centre sportif de Rochettaz

Compte : 3141

Entretien des bâtiments

Budget : CHF 13'800.00

Crédit supplémentaire demandé : CHF 43'000.00

Mise en conformité de la buvette du club-house du tennis club suite à un rapport du service de l'hygiène établi en octobre 2013 :

- remise en état des équipements de cuisine ;
- remise en état des revêtements de sol ;
- mise en conformité des installations électriques ;

Remise en état des vestiaires du Pully Football suite à l'apparition d'importantes fissures dans les murs et plafonds (rapport d'expertise) ;

- remise en état des menuiseries des baies vitrées ;
- remise en état des vestiaires (peinture, carrelage, sanitaires).

351 - Bâtiments administratifs

Compte : 3114

Machines, matériel d'exploitation

Budget : CHF 112'300.00

Crédit supplémentaire demandé : CHF 16'700.00

Restaurant du Prieuré - Remplacement du combisteamer défectueux et de la machine à laver irréparable suite à une panne.

3.1.1. Récapitulatif des crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles

Globalement, les demandes de crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles se présentent de la manière suivante :

Total crédits supplémentaires dépenses urgentes et imprévisibles	CHF	78'700.00
Compensation partielle par augmentation des revenus	CHF	-19'000.00
Crédits suppl. (montant net) - Dépenses urgentes et imprévisibles	CHF	59'700.00

3.2. Crédits supplémentaires relatifs à des dépenses qui peuvent attendre la décision du Conseil avant d'être engagées par la Municipalité

190 - Service informatique

Compte : 3189.01

Programmation, extensions, maintenance

Budget : CHF 88'700.00

Crédit demandé : CHF 50'000.00

La société Swisscom a fait part à la Municipalité de sa volonté de déployer rapidement sur l'ensemble du territoire pulliéran, un réseau dit « à haut débit ». En effet, Swisscom doit faire face à une croissance exponentielle de la demande en bande passante de ses clients. Par conséquent, elle souhaite améliorer son offre à Pully et prévoit de déployer ce réseau de façon très rapide, en 24 mois environ. Ces travaux auront un impact très important sur la voirie de Pully, puisque le projet prévoit la réalisation de plus de 500 fouilles sur le domaine public, et des tranchées sur plusieurs centaines de mètres.

Par conséquent, cela aura un impact très important, notamment en matière de délivrance des permis de fouille. Ainsi, à ce jour, nous traitons 180 demandes de permis de fouille chaque année. Les travaux prévus par Swisscom pourraient porter ce nombre à près de 430 par an pendant la durée du déploiement. Nous ne disposons pas des ressources nécessaires pour faire face sans risque à une telle augmentation.

Le présent crédit supplémentaire est destiné à financer un développement informatique permettant de traiter plus efficacement les permis de fouilles.

351 - Bâtiments administratifs

Compte : 3141

Entretien divers locaux

Budget : CHF 774'400.00

Crédit demandé : CHF 50'000.00

Stand de Volson - Pour des raisons de sécurité, démolition du stand de tir du petit calibre qui n'est plus utilisé par les sociétés de tir.

410 - Service technique

Compte : 3185

Honoraires et frais d'expertises

Budget : CHF 425'800.00

Crédit demandé : CHF 50'000.00

La société Swisscom a fait part à la Municipalité de sa volonté de déployer rapidement sur l'ensemble du territoire pullièran, un réseau dit « à haut débit ». En effet, Swisscom doit faire face à une croissance exponentielle de la demande en bande passante de ses clients. Par conséquent, elle souhaite améliorer son offre à Pully et prévoit de déployer ce réseau de façon très rapide, en 24 mois environ. Ces travaux auront un impact très important sur la voirie de Pully, puisque le projet prévoit la réalisation de plus de 500 fouilles sur le domaine public, et des tranchées sur plusieurs centaines de mètres.

Ceci aura un impact très important sur le contrôle du bon déroulement des travaux ainsi que sur la préservation des routes et des réseaux communaux.

De plus, nous souhaiterions pouvoir étudier les opportunités que Pully pourrait tirer de ce déploiement pour ses propres activités, par exemple dans les domaines du comptage (smartmetering) et du transport d'électricité (smartgrid).

Le présent crédit supplémentaire est destiné à financer une étude sur les opportunités de collaboration avec Swisscom et à externaliser une partie des travaux de surveillance des travaux de Swisscom en 2014, ceci afin de préserver l'intégralité des biens communaux.

De plus, chaque permis de fouilles engendre un revenu à la Commune, par conséquent, ce crédit supplémentaire devrait, à terme, être partiellement compensé par des recettes liées à l'octroi des permis.

3.2.1. Récapitulatif des crédits supplémentaires relatifs à des dépenses qui peuvent attendre la décision du Conseil avant d'être engagées par la Municipalité

Total crédits supplémentaires des dépenses non engagées	CHF	150'000.00
Compensation partielle par augmentation des revenus	CHF	-20'000.00
Crédits suppl. (montant net) - Dépenses urgentes et imprévisibles	CHF	130'000.00

4. Récapitulatif des crédits supplémentaires au budget 2014, 1^{ère} série

En résumé, les demandes de crédits supplémentaires relatifs à la 1^{ère} série de l'année 2014 se présentent de la manière suivante :

Crédits supplémentaires - Dépenses urgentes et imprévisibles	CHF	78'700.00
Crédits supplémentaires - Dépenses non engagées	CHF	150'000.00
Total des crédits supplémentaires demandés (montant brut)	CHF	228'700.00
Compensation par augmentation des revenus	CHF	-39'000.00
Total des crédits supplémentaires demandés (montant net)	CHF	189'700.00

Les demandes de crédits supplémentaires mentionnées dans le présent préavis, peuvent être résumées de la manière suivante :

Description des crédits supplémentaires	Chapitre	Rubrique budgétaire	Montant au budget (en CHF)	Crédits supplémentaires demandés		
				Augmentation de charges (en CHF)	Augmentation de revenus (en CHF)	Diminution de charges (en CHF)
<u>Crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles</u>						
Remplacement suite congé maternité	153	3012	210'000	19'000	19'000	
Mise en conformité buvette club-house	170	3141	13'800	43'000		
Rest. Prieuré - Remplact combi. + mach. laver	351	3114	112'300	16'700		
Total des crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles				78'700	19'000	0
<u>Crédits supplémentaires relatifs à des dépenses qui peuvent attendre la décision du Conseil communal</u>						
Déploiement haut débit - Dév. perm. fouilles	190	3189.01	88'700	50'000		
Stand Volson - Démolition stand petit calibre	351	3141	774'400	50'000		
Déploiement haut débit - Surv. et collab.	410	3185	425'800	50'000	20'000	
Total des crédits supplémentaires relatifs à des dépenses qui peuvent attendre la décision du Conseil communal				150'000	20'000	0
Total des crédits supplémentaires au budget 2014 - 1ère série				228'700	39'000	0

5. Incidences sur le budget 2014

	<u>Charges</u> (en CHF)	<u>Revenus</u> (en CHF)	<u>Résultat</u> (en CHF)
Budget 2014 voté par le Conseil communal	143'008'872.00	142'948'942.00	-59'930.00
Crédits supplémentaires 1 ^{ère} série 2014	228'700.00	39'000.00	-189'700.00
Totaux	143'237'572.00	142'987'942.00	-249'630.00

6. Communication

Ce projet ne nécessite pas d'actions particulières de communication.

7. Conclusions

Vu ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Pully,

vu le préavis municipal N° 10-2014 du 9 avril 2014,
vu le préavis de la Commission des finances,

décide

d'accorder à la Municipalité les crédits supplémentaires demandés au budget communal de l'exercice 2014, 1^{ère} série, tels que présentés dans le présent préavis, pour un montant total net de CHF 189'700.00.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 9 avril 2014.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic



G. Reichen



Le secrétaire



Ph. Steiner